



PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 9

Nombre de votants : 11

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 mars à 18 h 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 14 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

PRESENTS : Messieurs Bruno CŒUR, François ESTEBAN, Madame Zohra OGBI, Messieurs Guy COURSIMAULT, Philippe GASNIER, Lionel LEMOYNE, Yvan BLANCHARD, Laurent BOULAIN (arrivé à H), Jean-Claude MASSON, Madame Valérie ELAMBERT

POUVOIRS : Madame Lisa LEMOYNE donne pouvoir à Monsieur Lionel LEMOYNE
Madame Françoise BORDEAUX BOREL donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude MASSON

ABSENTS : Messieurs Sébastien GIRARD, Fabrice GERVAIS, Laurent BOULAIN
Madame Corinne BONNEAU STRAZZIERI

Secrétaire de séance : François ESTEBAN

Approbation du PV du Conseil municipal du 21 février 2024 : approuvé à 11 voix pour

DELIB 2024 -12 : Attribution de subvention aux associations

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, les demandes de subvention des associations pour l'année 2024.

Suite à l'avis de la commission Culture, Vie Associative et Tourisme en date du 12 mars 2024, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver les montants proposés à hauteur de 8 970 € (sur 10 000€ budgétisés) selon le tableau présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve à 11 voix pour**, la présente délibération.

Présentation déploiement Télé-relève compteurs eau potable par SUEZ

Depuis le premier janvier 2024, notre délégataire eau potable est dorénavant SUEZ. Dans le cadre de cette délégation de service public, le contrat prévoit une généralisation de la télé-relève, qui permet, entre autres : une alerte surconsommation, une alerte fuite, une facturation au réel.

Ce déploiement se fera sur 2024. Les interventions chez les particuliers seront planifiées suite courriers Suez.

Présentation Suez parcourue en séance.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

. Services civiques :

Arrivée de deux services civiques depuis le 14 mars : Ilham AAZZOUZ et Ethan POIRIER

. Contrats ATIGIP (Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle) :

- Une demande déjà lancée pour entretien des espaces verts
- Une demande à venir pour entretien des bâtiments communaux et aide à la cantine

. Travaux / Sécurité :

- Conserverie : murs en cours de construction, mutation du transfo à venir (à la charge d'Enedis), livraison prévue fin août
- Réhabilitation rue Saint Marc : appel d'offre clôturé, démarrage en avril
- Chicane rue petite levée : installation en avril
- Réserve communale : prévoir une réunion entre réserviste et élus pour faire un point sur le porte à porte (un samedi matin)

. Solidarités et Enfance :

- Apéritif dinatoire musical avec les seniors le 21 avril à partir de 17H30
- Etude de création d'un centre de loisirs : visite des locaux communaux le 27 mars avec les services de l'Etat. Cette visite déterminera notre capacité ou non à organiser, ainsi que la jauge max autorisée.

. Commission environnement / agriculture

- Installation composteur collectif rue du Clouzeau, près du jardin partagé. L'inauguration de cette installation a eu lieu samedi 16 mars, en présence de Mr HERBIN, Maitre composteur de la Métropole, qui a présenté l'équipement et expliqué son utilisation.
- La distribution de composteurs individuels est prévue le 03 avril à 18H30 dans la salle des fêtes. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à ce créneau sur le site d'Orléans Métropole (voir Focus de février 2024).
- Retour sur la réunion publique de restitution de l'Inventaire de la Biodiversité Communale

. Commission culture et vie associative :

- Exposition Jeanne Champillou du 06 au 22 avril (voir affiche sur Focus mars) dans l'église, avec projection d'un film le 11 avril salle des fêtes

. Réponses aux Questions aux élus du 20/03/2024 :

- Question : Qu'en est-il du centre de loisirs de Chécy ? Les enfants boumiens seront-ils accueillis à partir de septembre 2024 ?
- Réponse : la commune de Chécy nous a signifié la difficulté forte en terme de capacité pour accueillir nos enfants à partir de septembre 2024, faute de places (voir CR du conseil d'école de février 2024). La municipalité est en cours d'homologation de nos bâtiments par les services de l'État, et a déjà commencé à démarcher des associations d'animation de centres de loisirs. Nous reviendrons au plus vite auprès des parents pour les informer de l'avancée de ce projet. Une maman nous a parlé des possibilités potentielles sur Saint Denis de l'Hôtel, nous allons les contacter.

Prochain conseil municipal mercredi 17 avril 2024 à 18H30, précédé des questions aux élus à 17H30

Fin de séance à 20H15

Fait à Bou, le 20/03/2024

Le Secrétaire de Bou

MUNICIPALITE DE BOU
(Loiret)
M. ESTEBAN, Sr